

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**Séance du 18 janvier 2018**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 18 janvier à 20h30, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 12 janvier 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO – MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FÉLICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN – MME PANO
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAÏRE – M MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Frouard</i>	MME FOUET à M. TRANCHINA
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN à M. FALCETTA
<b>Excusés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT

**N°18 – DA du 18/01/2018**

**Rapporteur : M. BERGEROT**

**Attribution des subventions FISAC 2ème tranche pour la partie  
Investissement**

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a déposé en 2010, puis en 2013, un dossier collectif auprès du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) dans le but de pérenniser les activités de commerces de centre-ville et de conforter l'artisanat au sein des treize communes de son territoire. L'Etat a notifié son accord de financement le 14/09/2015 ; le Bassin de Pompey dispose de trois ans pour réaliser l'état des dépenses retenues.

Pour cette deuxième tranche, deux actions d'investissement ont été retenues par les services de l'Etat :

La ville de Liverdun a, d'une part, décidé de valoriser son centre bourg par une amélioration des décorations de Noël rue de la Gare afin d'apporter plus de cohérence et d'unité sur l'ensemble des commerces de la commune.

D'autre part, la ville de Champigneulles a souhaité, dans l'optique de créer une ambiance plus festive lors des fêtes de fin d'année, renouveler une partie des décorations de Noël ainsi que la sonorisation du centre-ville.

Vous trouverez ci-dessous le montant des dépenses réalisées par rapport aux montants prévisionnels ainsi que les sommes à verser aux communes concernées, recalculées au prorata des dépenses réalisées :

Porteur du projet	Détail du projet	Montant HT du projet	Montant Prévisionnel Aide FISAC HT allouée	Aide FISAC allouée en %	Montant des dépenses réalisées HT	Montant Aide FISAC réalisée HT
Commune de Champigneulle	Rénovation des décorations de Noël	16 722,00€	2 390,00€	14,29%	11 369,09€	1 624,64€
Commune de Champigneulle	Rénovation de la sonorisation	8 361,00€	1 195,00€	14,29%	Projet non réalisé	
Commune de Liverdun	Rénovation des décorations de Noël	4 000,00€	571,00€	14,28%	4 543,57€	571,00€
Total		29 083,00€	4 156,00€		15 912,66€	2 195,64€

Il s'agit désormais de valider ces dépenses et de procéder à l'attribution et au versement des subventions.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer,**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission « Emploi et Développement Economique » du 11 janvier 2018,
- Après avis favorable du Bureau,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,**

**ATTRIBUE** et le versement des aides FISAC conformément au tableau joint.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution de ces paiements.

**INSCRIT** les dépenses nécessaires au BP 2018 sur la ligne ECO/FISAC 200803 90 20422.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous  
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



**Laurent TROGRILIC**